

5 mai 2015

Anglet : la mutuelle à moindre coût plébiscitée

Le dispositif lancé en janvier se poursuit de mai à décembre. Les permanences se poursuivent



Nicolas Callier assure les permanences

© DR

Mis en place en janvier, à l'initiative de la Ville en lien avec l'association Actiom, le dispositif "Ma commune, ma santé" a déjà attiré près de 500 Anglois en quête d'une mutuelle complémentaire à moindre coût. Ce service innovant s'adresse à la fois aux personnes qui ne disposent pas de mutuelle - facilitant ainsi l'accès aux soins pour tous - et à celles souhaitant trouver une formule à tarification plus intéressante que la leur.

Nicolas Callier, correspondant local de l'association Actiom, réalise avec chacun une étude comparative entre leur complémentaire santé et celles du dispositif "Ma commune, ma santé". Les tarifs ont été négociés auprès de mutuelles spécialisées et sont réservés exclusivement aux résidents de la commune. Ici, nul besoin de questionnaire de santé ni de limite d'âge pour adhérer.

Dans un souci d'efficacité, Nicolas Callier invite les Anglois intéressés à se présenter aux permanences avec leur contrat de mutuelle en cours.

Les prochaines permanences

Le dispositif s'inscrit dans la durée. Les permanences d'information et d'inscription, sans rendez-vous, sont proposées le lundi, de 9 heures à 12 heures, au Pôle solidarité (2, avenue Belle Marion) et le mercredi, de 14 heures à 17 heures, à la Maison pour tous (6, rue Albert-Le-Barillier).

En mai, exceptionnellement, Nicolas Callier assurera une seule permanence par semaine, soit les mercredis 6, 13, 20 et 27 mai à la Maison pour tous, de 14 heures à 17 heures.

En juin, il sera présent deux jours par semaine, selon le rythme habituel.

En juillet, il donne rendez-vous aux Angloys le mercredi 8 avant la pause estivale. À la rentrée, les permanences reprendront le mercredi 2 septembre, puis deux fois par semaine jusqu'en décembre.